

Juillet | Août | Septembre 2022

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
32



Centenaire de la naissance de Boris Vian



p. 8

Finances
(ROB, CA, BP)

p. 14

Fête locale

p. 19

Marché de plein vent

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

DU 17 JUIN AU 10 SEPT.

Chaque Vendredi et Samedi

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

Parc du château, de 19h30 à 23h00

Proposée par l'association La Guinguette du Château et la Municipalité

JUILLET

Vendredi 8 au dimanche 10

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE

Impasse des Daims (derrière la salle Boris Vian)

Proposé par la Municipalité

Jeudi 14

COMMÉMORATION FÊTE NATIONALE

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Municipalité

AOÛT

Vendredi 26 au Dimanche 28

FÊTE LOCALE

Place Jean Ferrat

Proposée par la Municipalité

La citation à retenir

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.

Nelson Mandela

AGENDA EN LIGNE

Retrouvez tous les événements à venir de notre Commune sur notre site



PAGE FACEBOOK

Suivez notre actualité sur Facebook

www.facebook.com/lasalvetat31



OCTOBRE

Samedi 1 et dimanche 2

ORKTOBER FEST, JEUX DE FIGURINES

Espace Boris Vian

Proposé par ORK'N AZES

Samedi 8

SPECTACLE VIVANT LA SALVETAT EN SCÈNE

Espace Boris Vian

Proposé par la Municipalité

Vendredi 14 et samedi 15

SALON MAQUETTES

Espace Boris Vian

Proposé par Sam Maquettes

Vendredi 21 au dimanche 23

SALON « VINS, TERROIRS ET GOURMANDISES »

Espace Boris Vian

Proposé par le Comité des Festivités

Vendredi 28

SOIRÉE COUNTRY

Espace Boris Vian, 21h00

Proposée par la MJC Le Caméléon

Dimanche 30

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'amitié

Lundi 31

HALLOWEEN PARTY

Espace Boris Vian

Proposée par la Municipalité

Nouvelle activité

DÉCORATRICE DESIGNER GRAPHISTE

Shake the déco

Morgane Labaume

06 79 28 63 94

www.shakethedeco.com

morgane@shakethedeco.com



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Elsa Ferreira, Marie-France Salas, Lila Klimek, Olivia Estrems et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.
Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com
Création/Impression : Microsophia
Parution : Juin 2022

VIE MUNICIPALE

- 4 Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux
- 8 Rapport d'Orientation Budgétaire 2022
Présentation du Compte Administratif 2021
- 9 Présentation du Budget Primitif 2022
- 10 Nouvelle citoyenne française

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 11 Notre château
- 12 Antonia SANNA-DI MARTINO, centenaire à l'honneur !
Le printemps a tenu toutes ses promesses à La Salvetat Saint-Gilles...
- 13 Commémorations
La Salvetat en Scène - Tremplin Musical
- 14 La Guinguette du château
Fête locale de La Salvetat Saint-Gilles
Journées européennes du patrimoine : Médiévales 2022
- 15 Centre d'animation de la vie sociale F. Chopin
Opération tranquillité vacances
- 16 Frelon européen vs frelon asiatique
Les moustiques, le retour !
- 17 Vivre ensemble

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 18 Travaux
- 19 Marché de plein vent
Compostez malin !
- 20 Faites le choix d'acheter local
Agave : une succulente venue du Mexique !

SORTIR & BOUGER

- 21 Centre d'Animation Jeunesse
- 22 Ecole Municipale de Musique et Ateliers d'arts plastiques
- 23 Association Lecture pour tous
- 24 Comité Alexis DANAN pour la protection de l'enfance
Club de l'amitié Salvétain
- 25 Entraide Partage Travail
Loisirs Rencontres Réflexions
- 26 MJC Le Caméléon
MAM « Pirouette Cacahouète »
- 27 Association des parents d'élèves des écoles Marie Curie & Condorcet
Cyclo Salvétain
- 28 Les Tagadas
L'Ouest Toulousain Basket
- 29 Les échos du Racing Club Salvetat Plaisance
Voyageurs Salvétains
- 30 Association Sportive de Taekwondo

TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre

Chers concitoyens,



Du côté de la situation sanitaire, les espoirs, soulevés lors de mon précédent édito, semblent vouloir perdurer, ce qui nous permet immanquablement de continuer, depuis ce printemps, à retisser le lien social et à reprendre goût à la convivialité. Malheureusement et dans le même temps, pas beaucoup d'avancées sur la situation internationale liée au conflit en Ukraine. Au-delà des dommages irréversibles et impardonnables touchant les populations attaquées, cette instabilité perturbe également notre quotidien en causant une flambée des prix des matières premières et de l'énergie, augmentant

la précarité des plus démunis d'entre nous. Soyez assurés que les services sociaux de la commune continuent d'être à vos côtés pour vous apporter leur soutien afin de traverser ces moments difficiles.

Dans un autre domaine, je tenais à vous faire part de l'obtention par notre commune de la reconnaissance "Territoires engagés pour la nature". Cette labélisation qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser nos plans d'actions en faveur de la biodiversité, nous permet, dorénavant, de bénéficier d'un accompagnement par des experts, ainsi que d'avoir un accès facilité aux financements de nos partenaires. Initiées dès le précédent mandat, avec la démarche « zéro pesticide » visant à ne plus polluer nos espaces verts ou avec les nombreux chantiers de plantations (2000 arbres ou arbustes plantés à ce jour), ces actions environnementales sont, aujourd'hui, reconnues et nos futurs projets pourront être déployés dans de meilleures conditions.

À présent, il est temps de préparer les beaux jours et de vous rappeler que la période estivale est riche en rendez-vous culturels et festifs. Au-delà de la traditionnelle « Fête de la Musique », la désormais célèbre « Guinguette du Château » rouvre ses portes dès la mi-juin et durant tout l'été. Souhaitons, aux membres de l'association, une deuxième saison à la hauteur de la précédente, en termes de fréquentation, de partage et de découvertes culturelles. Je profite de cette occasion pour les remercier chaleureusement pour leur action bénévole qui contribue à mener à bien les travaux de réhabilitation du Château. À cet effet, le 13 mai dernier, lors de la journée du mécénat, l'association « La Guinguette du Château » a, ainsi, fait parvenir à la Fondation du Patrimoine un don de 10 000 €, correspondant aux excédents de sa première année d'activité.

À noter également, parmi les grands retours post-Covid, une nouvelle édition du festival « La Salvetat en scène » qui aura lieu du 8 au 10 juillet dans les jardins de l'Espace Boris Vian. Pour les nouveaux arrivants qui ne l'ont jamais connue, cette initiative culturelle a pour objectif de compléter l'offre artistique et d'animation de la ville, ainsi que d'améliorer le rayonnement de La Salvetat Saint-Gilles. Lors de cet événement, vous pourrez profiter, durant tout le week-end, d'une série de concerts gratuits réunissant des groupes d'artistes reconnus ou en émergence, pour le plus grand plaisir des Salvétains, toutes générations confondues.

Enfin, la fête locale, vers la fin du mois d'août, nous permettra de conclure cette période de forte convivialité.

L'ensemble du conseil municipal souhaite, à tous les Salvétains, un bel été et d'excellentes vacances.

Votre Maire
François ARDERIU



Les procès-verbaux complets sont consultables sur le site de la Mairie



Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM du 16 mars 2022

1. DÉCISION MUNICIPALE

01-2022 du 21 janvier :

Renouvellement du contrat de maintenance pour 6 défibrillateurs automatisés externes et accessoires proposés par CARDIOSECOURS. Le montant total des redevances annuelles pour l'année 2022 s'élève à 768 € HT.

Pour une durée de 1 an renouvelable 1 fois par tacite reconduction à compter du 14.01.2022.

2. MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2021-65 DU 08 DÉCEMBRE 2021 RELATIVE A L'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET PRIMITIF 2022 (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION DU 08 DÉCEMBRE 2021)

À la demande de la Trésorerie, M. le Maire sollicite le conseil municipal afin de remplacer la délibération n° 2021-65 du 08 décembre 2021 relative à l'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 et ce, jusqu'au vote du budget primitif 2022, comme suit :

Délibération du 8 décembre 2021 n° 2021-65

CHAPITRE	BP 2021	1/4 pour exécution avant vote du Budget 2022
20	50 362,00	12 591,00
21	1 404 562,00	351 140,00
23	282 076,00	70 519,00
	1 737 000,00	434 250,00

Nouvelle délibération

CHAPITRE	BP 2021	1/4 pour exécution avant vote du Budget 2022
20	50 362,00	12 591,00
21	632 747,00	158 187,00
23	923 354,00	230 838,00
	1 606 463,00	401 616,00

Adopté à l'unanimité

3. SOUTIEN AUX VICTIMES DU CONFLIT EN UKRAINE SUBVENTION FACECO



Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une aide au profit des victimes du conflit en Ukraine.

Cette subvention sera versée auprès du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales). Ce fonds de concours est géré par le Centre De Crise et de Soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit). Le FACECO constitue aujourd'hui l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Dans le cadre de la mobilisation pour les populations d'Ukraine victimes du conflit, il est proposé de verser une contribution financière de 8.000 € à ce fonds pour exprimer concrètement la solidarité de la collectivité.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022 à l'article 6748.

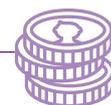
Adopté à l'unanimité

4. RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2014 ET SUIVANTS

Conformément à l'article L.243-6 du code des juridictions financières, le Président de la Chambre Régionale des Comptes a notifié le rapport d'observations définitives sur la commune de La Salvetat Saint-Gilles au titre des exercices 2014 et suivants, cet examen ayant été étendu aux données disponibles les plus récentes.

Ce rapport a été transmis à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Adopté à l'unanimité



5. REVALORISATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DE L'ALAE, DE L'ALSH

Il est proposé de modifier les tarifs suivants :

Restauration scolaire :

		QF inférieur à 400 €	QF compris entre 401 € et 600 €	QF compris entre 601 € et 800 €	QF compris entre 801 € et 1000 €	QF compris entre 1001 € et 1200 €	QF compris entre 1201 € et 1600 €	QF supérieur à 1600 €	Extérieurs (hors ULIS)
Anciens Tarifs	Tarif unique	0,75 €	0,85 €	0,95 €	2,75 €	2,90 €	3,13 €	3,20 €	3,44 €
Nouveaux Tarifs +2,80%	Tarif unique	0,77 €	0,87 €	0,98 €	2,83 €	2,98 €	3,22 €	3,29 €	3,54 €

ALAE :

		QF inférieur à 400 €	QF compris entre 401 € et 600 €	QF compris entre 601 € et 800 €	QF compris entre 801 € et 1000 €	QF compris entre 1001 € et 1200 €	QF compris entre 1201 € et 1600 €	QF compris entre 1601 € et 2000 €	QF supérieur à 2000 €	Extérieurs (hors ULIS)
Anciens Tarifs										
Matin 1h30		0,40 €	0,42 €	0,51 €	0,57 €	0,64 €	0,70 €	0,74 €	0,80 €	1,00 €
Midi 12h-14h		0,65 €	0,65 €	0,70 €	0,75 €	0,85 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,20 €
Soir 2h15		0,60 €	0,63 €	0,77 €	0,86 €	0,96 €	1,05 €	1,11 €	1,20 €	1,50 €

		QF inférieur à 400 €	QF compris entre 401 € et 600 €	QF compris entre 601 € et 800 €	QF compris entre 801 € et 1000 €	QF compris entre 1001 € et 1200 €	QF compris entre 1201 € et 1600 €	QF compris entre 1601 € et 2000 €	QF supérieur à 2000 €	Extérieurs (hors ULIS)
Proposition nouveaux tarifs +2,80%										
Matin 1h30		0,41 €	0,43 €	0,52 €	0,59 €	0,66 €	0,72 €	0,76 €	0,82 €	1,03 €
Midi 12h-14h		0,67 €	0,67 €	0,72 €	0,77 €	0,87 €	1,03 €	1,03 €	1,03 €	1,23 €
Soir 2h15		0,62 €	0,65 €	0,79 €	0,88 €	0,99 €	1,08 €	1,14 €	1,23 €	1,54 €

ALSH :

		QF inférieur à 400 €	QF compris entre 401 € et 600 €	QF compris entre 601 € et 800 €	QF compris entre 801 € et 1000 €	QF compris entre 1001 € et 1200 €	QF compris entre 1201 € et 1600 €	QF compris entre 1601 € et 2000 €	QF supérieur à 2000 €	Extérieurs (hors ULIS)
Anciens Tarifs										
1/2 journée sans repas		5,90 €	6,20 €	6,58 €	7,63 €	8,28 €	8,85 €	9,04 €	9,23 €	10,70 €
1/2 journée avec repas		7,40 €	7,70 €	8,46 €	9,65 €	10,56 €	11,45 €	11,70 €	11,90 €	13,40 €
Journée sans repas		8,40 €	8,70 €	9,20 €	10,45 €	11,43 €	12,50 €	12,77 €	13,00 €	14,50 €
Journée avec repas		9,50 €	9,80 €	10,40 €	11,70 €	12,80 €	13,30 €	13,54 €	13,83 €	16,00 €

		QF inférieur à 400 €	QF compris entre 401 € et 600 €	QF compris entre 601 € et 800 €	QF compris entre 801 € et 1000 €	QF compris entre 1001 € et 1200 €	QF compris entre 1201 € et 1600 €	QF compris entre 1601 € et 2000 €	QF supérieur à 2000 €	Extérieurs (hors ULIS)
Proposition nouveaux tarifs +2,80%										
1/2 journée sans repas		6,07 €	6,37 €	6,76 €	7,84 €	8,51 €	9,10 €	9,29 €	9,49 €	11,00 €
1/2 journée avec repas		7,61 €	7,92 €	8,70 €	9,92 €	10,86 €	11,77 €	12,03 €	12,23 €	13,78 €
Journée sans repas		8,64 €	8,94 €	9,46 €	10,74 €	11,75 €	12,85 €	13,13 €	13,36 €	14,91 €
Journée avec repas		9,77 €	10,07 €	10,69 €	12,03 €	13,16 €	13,67 €	13,92 €	14,22 €	16,45 €

Tous ces tarifs seront applicables au 1^{er} septembre 2022 et valables pour tous les jours de la semaine.

POUR : 28, ABSTENTION : 1 (M. VOISIN)

6. CANDIDATURE DE LA COMMUNE À LA RECONNAISSANCE « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE »



Le programme « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

Ce dispositif est piloté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie et lancé par un collectif régional :

- DREAL Occitanie,
- Région Occitanie,
- Office Français de la Biodiversité,
- Agences de l'Eau « Adour-Garonne » et « Rhône-Méditerranée et Corse »

Cette reconnaissance valorisera des collectivités volontaires, qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité à travers un programme de 3 ans et concernant les axes principaux suivants :

- S'organiser et établir des partenariats
- Maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques
- Intégrer la biodiversité dans l'aménagement
- Connaître et mobiliser autour de la biodiversité

La reconnaissance TEN ne conditionne pas l'octroi de financements publics mais en facilite l'accès.

En effet, les financeurs renforcent leur synergie d'intervention et la reconnaissance TEN est un gage de qualité qui facilitera l'accès à certains financements publics et au dépôt de dossiers autorisations environnementales. Les territoires TEN bénéficieront également d'un accompagnement privilégié de l'ARB Occitanie.



Pour que la collectivité soit reconnue TEN, Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :

- Candidater au dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »
- S'engager à mettre en œuvre les 3 actions mises en avant dans la candidature à « Territoires Engagés pour la Nature », à savoir :
 - Reconquête de l'Aussonnelle
 - Projet Cœur de ville
 - Végétalisation des cours d'écoles
- Mandater le maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dispositif.

POUR : 28, NE PARTICIPE PAS au vote : 1 (Mme FALIERES)

7. PARTICIPATION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PORTÉ PAR LA COMMUNE DE LÉGUEVIN



M. le Maire rappelle qu'en 2019, la commune dans le cadre d'un groupement d'achat avec les communes de Légnac et La Salvetat-Saint-Gilles a engagé une procédure visant à désigner un fournisseur en électricité pour une durée de 3 ans.

C'est ainsi que la société TOTAL ENERGIE est devenue le fournisseur de la commune jusqu'au 30/05/2022.

Il convient en conséquence de lancer une nouvelle procédure, sachant que seraient associées à la commune de Léguevin qui serait coordonnateur de commande, les communes de La Salvetat-Saint-Gilles, Légnac et Fontenilles.

M. le Maire expose au conseil municipal le projet d'appel d'offre ouvert pour la mise en place d'un marché de fourniture d'électricité impliquant les communes de La Salvetat Saint-Gilles, Légnac, Fontenilles et le coordonnateur de commande Léguevin.

Définition de l'étendue du besoin à satisfaire

Les objectifs du marché : « fourniture et acheminement d'électricité » sont les suivants :

- Optimiser le budget global du marché de « fourniture et d'acheminement d'électricité », qui inclut le prix de la molécule, du transport, de la distribution et les prestations commerciales associées.
- Dynamiser les fournisseurs dans un contexte de libre concurrence du marché de l'électricité afin de répondre aux enjeux économiques de la collectivité tout en conservant une réactivité et une qualité de service.
- Améliorer les outils de gestion, de suivi et de facturation afin d'obtenir une meilleure lisibilité et une capacité d'action sur les volumes consommés et de réduire les coûts de gestion.

POUR : 28, CONTRE : 1 (Mme REVOLLIER)

CM du 13 avril 2022

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

08-2022 du 04 avril :

Ligne de Trésorerie Interactive avec la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées

Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées dont le siège social est situé au 42 rue du Languedoc – BP 90112 – 31001 TOULOUSE CEDEX 6 pour un montant de 400 000 €.

09-2022 du 04 avril :

Signature Convention - Installation et exploitation de centrales photovoltaïques.

Signature de la convention proposée par la société TOTAL ENERGIES - AMARENCO dont le siège social se situe : Chemin de Touny - Château Touny-les-Roses - 81 150 LAGRAVE et représentée par M. Olivier CARRE.

La présente convention sera conclue pour une durée de 30 ans, le montant de la redevance annuelle s'élève à 2 265,60 € (soit 0,80€ du m² pour 2832m²) payable au 1er mars de chaque année et pour 2022 au démarrage.

2. APPEL À PROJETS 2022 « ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE »



Depuis 2017, l'Office français de la biodiversité propose aux communes et intercommunalités d'identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire en réalisant un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC).

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, cette démarche consiste à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel sur un territoire. En effet, la mise en place de cette cartographie à l'échelle locale permet non seulement de mieux connaître la biodiversité d'un territoire, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité, pour ensuite faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales. Un ABiC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. Depuis le 15 février 2022, l'Office français de la biodiversité (OFB) renouvelle son appel à projets « Atlas de la biodiversité ». Les communes et intercommunalités ont jusqu'au 15 avril 2022 pour déposer leur candidature. Le Grand Ouest Toulousain propose de porter et de coordonner ce projet ambitieux en travaillant étroitement avec les communes volontaires. Les collectivités seront aidées financièrement de l'ordre de 70 % à 80 % pour la réalisation de ces atlas, la part restante étant à la charge des collectivités. Les communes du territoire sont ainsi appelées à délibérer pour officialiser leur engagement volontaire dans ce projet et afin de conforter la candidature du Grand Ouest Toulousain et de permettre à l'intercommunalité d'être retenue dans le cadre de cet appel à projets 2022.

M. le Maire demande au conseil municipal d'accepter de participer à la démarche d'élaboration d'un ABiC sur la commune, d'accepter que le Grand Ouest Toulousain se positionne en tant que porteur de projet pour la commune, de donner pouvoir au maire pour la signature des documents qui seraient nécessaires à la constitution du dossier de candidature.

Adopté à l'unanimité

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE : ARTS DE LA SCÈNE - AIDE À LA DIFFUSION DE PROXIMITÉ



Dans le cadre de sa politique de soutien au spectacle vivant, la Région met en place un système d'aide à la diffusion qui permet aux opérateurs de droit privé ou public d'obtenir un soutien à la programmation de spectacles présentés par des équipes artistiques régionales.



Les projets soutenus par la Région doivent permettre :

- un maillage du territoire régional, notamment en milieu rural et sur les communes dépourvues d'offre culturelle à l'année ;
- la diffusion en Occitanie des équipes artistiques professionnelles issues du territoire régional ;
- une ouverture de tous les publics sur la diversité des esthétiques du spectacle vivant.

L'aide accordée est de 50 % du prix de vente du spectacle HT et hors frais annexes. Elle ne peut être inférieure à 500 € (plancher) et supérieure à 2 000 € (plafond).

La commune présentera le dossier pour le spectacle « NOUGARO via ALSINA » - Quartet Acoustique, prévu le 16 avril 2022 dans le cadre de la programmation culturelle de La Salvetat Saint-Gilles, pour un montant de 2 500,00 €.

Adopté à l'unanimité

4. ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ



Considérant que les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances supérieures à 36 KVA ont été supprimés depuis le 1^{er} janvier 2016,

Considérant que les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les puissances inférieures ou égales à 36 KVA ont été supprimés pour les collec-

tivités, employant plus de 10 personnes et dont la dotation globale de fonctionnement et les recettes des taxes et impôts locaux dépassent 2 millions d'euros, depuis le 1^{er} janvier 2021,

Considérant que le regroupement des acheteurs publics d'électricité est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur budget d'énergie,

Considérant que le SDEHG actualise son groupement de commandes pour l'achat d'électricité auquel les collectivités et établissements publics du département peuvent être membres,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité jointe en annexe.

M. le Maire demande au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes et d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, annexée à la présente délibération, d'autoriser Monsieur le Maire / Président à signer la convention d'adhésion, d'autoriser le représentant du SDEHG, coordonnateur du groupement, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la collectivité.

Adopté à l'unanimité

5. TAUX DES IMPOSITIONS DIRECTES POUR L'ANNÉE 2022

M. le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

De plus, conformément au 1^o du 4 du J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par déro-

gation à l'article 1636B sexies précité, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est gelé en 2021 au niveau du taux de 2020 et n'a pas à être voté par le conseil municipal.

Par ailleurs, suite à la réforme de fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il rappelle que le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties de 21,90 % est transféré à la commune.

En conséquence, le taux de référence 2021 pour 2022 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) devient 46,53 % (soit le taux départemental de 21,90 % + le taux communal de 24,63 %).

M. le Maire propose au conseil municipal de maintenir comme suit les taux au niveau de ceux de 2020, en tenant compte des effets de la réforme :

TAXES	Taux 2021 (rappel)	Taux 2022
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	46.53 %	46.53 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	159 %	159 %

Adopté à l'unanimité

6. MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DES RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

M. le Maire demande au conseil municipal de fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 0.035 €/mètre de canalisation (valeur plafond prévue au décret visé ci-dessus),

- que ce montant soit revalorisé chaque année :
- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal,
- par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Adopté à l'unanimité

Tout citoyen peut assister à un conseil municipal ainsi qu'à un conseil communautaire.

Tant que la séance est ouverte aux délibérations et discussions, il ne peut intervenir.

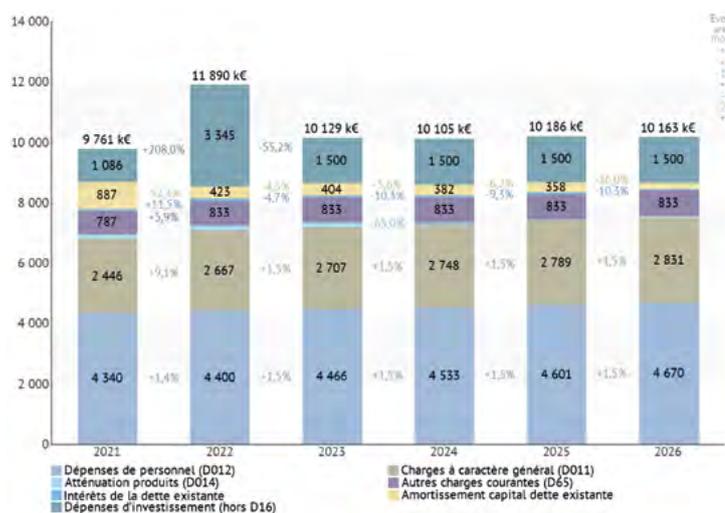
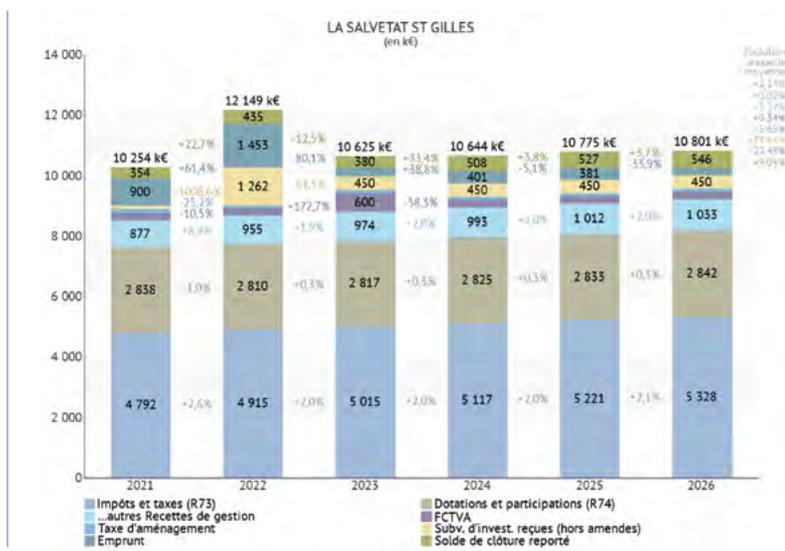
La parole peut lui être donnée en fin de séance pour des raisons d'explicitation d'un point du conseil ou lors d'une problématique.



Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

D'où vient l'argent

D'où vient l'argent reprend le total des recettes de fonctionnement et d'investissement cumulées ainsi que le report.



Où va l'argent

Où va l'argent reprend le total des dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées.

Présentation du Compte Administratif 2021

PRÉAMBULE : ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Année INSEE	Année de prise en compte	Nombre d'habitants INSEE	% Augmentation	Densité population
1999	2002	5882		
2006	2009	6415	10,00%	1115,65
2013	2016	7464	3,05%	1298,09
2014	2017	7687	2,99%	1336,87
2015	2018	8193	6,58%	1424,87
2016	2019	8426	2,84%	1465,39
2017	2020	8513	1,03%	1480,52
2018	2021	8589	0,89%	1493,74
2019	2022	8668	0,92%	1507,48
2020	2023	8748	0,92%	1521,34
2021	2024	8828	0,92%	1535,34

Source INSEE : en VERT - Estimation : en ORANGE



COMPARATIF DENSITÉ DE POPULATION EN HAUTE-GARONNE

Densité population	2018		
	Densité/km ²	Habitants	surface
Plaisance du Touch	711,90	18 888	29,53 km ²
Lèguevin	381,50	9 328	24,45 km ²
Fontenilles	292,50	5 914	20,22 km ²
Fonsorbes	632,00	12 036	19,03 km ²
Toulouse	4 115,20	486 828	118,30 km ²
Villeneuve-tolosane	1 965,90	9 987	5,08 km²
Colomiers	1 951,00	39 097	20,83 km ²
Saint-Jean	1 839,90	10 929	5,94 km²
Tournefeuille	1 523,80	27 688	18,17 km ²
La Salvetat Saint-Gilles	1 507,48	8 668	5,75 km²
Blagnac	1 490,00	25 152	16,88 km ²
Cugnaux	1 404,10	18 267	13,01 km ²

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (EN €)

Restes à réaliser

INVESTISSEMENT	
Dépenses	204 423,05 €
Recettes	647 506,04 €
Solde positif	443 082,99 €

Résultat du compte administratif 2021

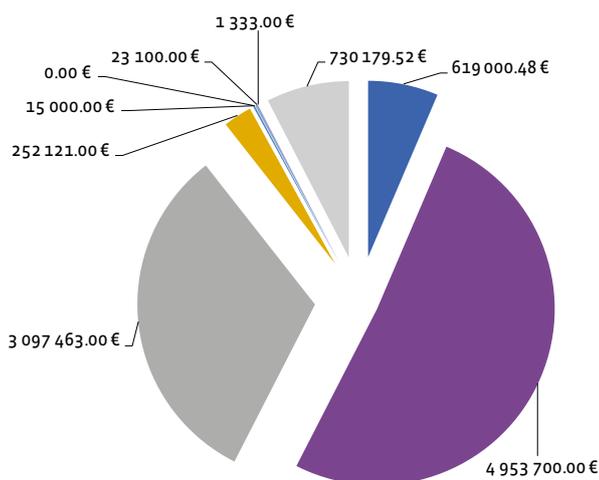
FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2021	+ 176 839,52 €
Report de l'exercice 2020	+ 556 017,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	+ 732 856,52 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice 2021	- 85 625,79 €
Report de l'exercice 2020	- 201 721,02 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	- 287 346,81 €
<i>Résultat corrigé des restes à réaliser</i>	<i>+ 155 736,18 €</i>
Solde du compte administratif y compris reports	+ 445 509,71 €
<i>Résultat global cumulé (RAR compris) 2021</i>	<i>+ 888 592,70 €</i>

Présentation du Budget Primitif 2022

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET 2022

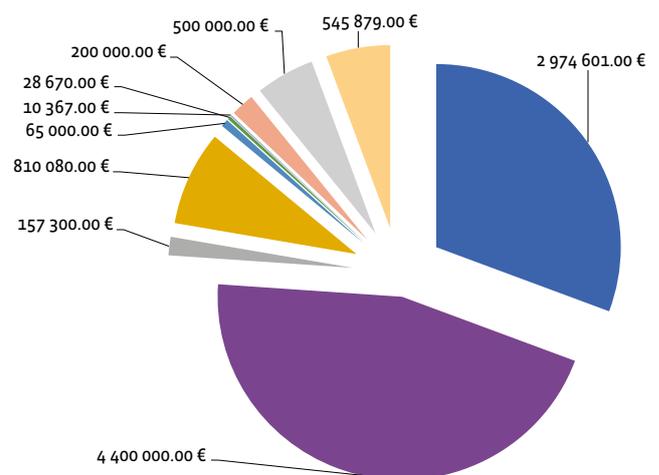
FONCTIONNEMENT	Dépenses = Recettes =	9 691 897,00 € (10,05 % par rapport au BP 2021)
INVESTISSEMENT	Dépenses = Recettes =	4 421 256,00 € (55,64 % par rapport au BP 2021)
TOTAL	Dépenses = Recettes =	14 113 153,00 € (21,17 % par rapport au BP 2021)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



- Produits des services
- Dotations et Participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- R002 Résultat reporté ou anticipé
- Impôts et Taxes
- Atténuation de charges
- Produits financiers
- Opérations d'ordre entre section

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



- Charges à caractère général
- Atténuation des produits
- Charges financières
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Virement à la section investissement
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre entre section



SYNTHÈSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

	Dépenses d'Investissement	TOTAL BP 2021	TOTAL BP 2022
16	Remboursements d'emprunts	900 000,00	424 000,00
	Dépenses d'équipements	1 737 000,00	3 560 690,03
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00
	Dépenses réelles d'investissement	2 637 000,00	3 984 690,03
045	Total des opé. pour compte de tiers (8)		115 404,96
040	Opération entre sections	2 000,00	1 333,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	115 404,96
	Dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00	116 737,96
	TOTAL	2 639 000,00	4 216 832,95
	RESTE A RÉALISER	0,00	204 423,05
	Do1 SOLDE D'EXEC. NÉGATIF REPORTÉ	201 721,02	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'INV CUMULÉES	2 840 721,02	4 421 256,00

	Recettes d'investissement	TOTAL BP 2021	TOTAL BP 2022
13	Subventions d'investissement (yc RAR)	445 176,19	724 260,96
16	Emprunts	1 057 587,79	1 452 800,08
23	Immobilisation en cours		115 404,96
10222	Recettes d'équipement	1 502 763,98	2 292 466,00
	FCTVA	220 000,00	220 000,00
10226	TLE		
1068	Taxe d'aménagement	70 000,00	100 000,00
	Excédent de fonctionnement reporté (1068)	0,00	0,00
024	Recettes financières	0,00	0,00
10	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Recettes réelles d'investissement	290 000,00	320 000,00
040	Virement de la section fonctionnement	300 000,00	500 000,00
041	Opérations d'ordre entre sections	455 000,00	545 879,00
	Opérations patrimoniales	0,00	115 404,96
	Recettes d'ordre d'investissement	755 000,00	1 161 283,96
	TOTAL	2 547 763,98	3 773 749,96
	RESTE À RÉALISER	292 957,04	647 506,04
	Ro01 SOLDE D'EXEC. POSITIF REPORTÉ	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INV. CUMULÉES	2 840 721,02	4 421 256,00

Nouvelle citoyenne française



En Mai 2022, au sein de la Préfecture, se déroulait une cérémonie officielle d'accueil des nouveaux citoyens français.

Madame PHAM NGUYEN Khoa Thi, salvetaine, a reçu les documents faisant d'elle une citoyenne française.

M. BERGOUIGNOU et M. GADAL, respectivement maire adjoint et élu au sein du Conseil Municipal, étaient présents à ses côtés pour lui manifester l'importance du soutien que porte la municipalité à cette démarche.



Notre château

Fin de la 1^{ère} campagne des travaux d'urgence et de stricte conservation



Le vendredi 13 mai 2022, M. le Maire et les conseillers municipaux, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, ont convié, pour cet événement, professionnels et particuliers ayant participé à ce projet (donateurs, mécènes, architectes, conseils départemental et régional, DRAC).

Une visite guidée riche en découvertes a été menée par M. Jean-Louis REBIÈRE, pour qui chaque brique témoigne des temps passés et de l'architecture locale.

La Fondation du Patrimoine a remis lors de cette occasion un chèque de 64.737,60 € au nom des différents donateurs : TERREAL, La Guinguette du Château, Mission Patrimoine, le Club des Mécènes Occitanie Pyrénées, sans oublier tous les donateurs privés.

Ces donations vont permettre de poursuivre les actions de restauration du château afin de conserver ce patrimoine local et le transmettre aux générations futures.

N'hésitez plus, rejoignez-nous dans ce projet : contactez la Fondation du Patrimoine, et vous aussi devenez mécène ou donateur.



C'est avec fierté et émotion que tous ont été invités à partager un moment dans les jardins du château.

Aux côtés du Délégué régional de la Fondation du Patrimoine Bernard CASSAGNET, et de l'architecte en chef des Monuments Historiques Jean-Louis REBIÈRE, M. le Maire a tenu à remercier tous les acteurs actifs ayant permis à la commune de poursuivre la restauration du château.

Les discours de chacun n'ont pas manqué de rappeler l'authenticité et la singularité de ce château. Si sa restauration commence par un parcours semé d'embûches, l'investissement et la mobilisation de la municipalité et des différents corps de métiers sont soulevés par tous.



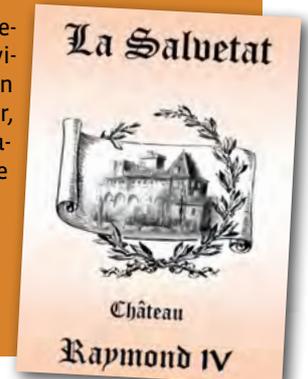
Le livre sur l'histoire du château de la Salvetat est toujours en vente à l'accueil de la Mairie.

En feuilletant les 96 pages, vous découvrirez, ou redécouvrirez, une grande partie de l'histoire du château :

- sa construction,
- sa vie au milieu de La Salvetat Saint-Gilles,
- ... le début de sa réhabilitation !

Tarif : 20 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « La Guinguette du Château ».

Les fonds recueillis serviront, dans un proche avenir, à la restauration intérieure du château.





Antonia SANNA-DI MARTINO, centenaire à l'honneur !

En début d'année, le CCAS Séniors a eu l'immense joie et le grand honneur de pouvoir organiser une petite fête pour les 100 ans de Madame Antonia SANNA-DI MARTINO dans les locaux du conseil municipal.



Durant cet agréable après-midi nous avons été accompagnés d'un groupe de musiciens qui a su mettre une ambiance propice à cet évènement : de belles chansons italiennes nous ont fait vibrer et vivre beaucoup d'émotions.



Antonia a donné la note et battu la mesure !

Quelle joie de la voir chanter et danser, entourée de son fils, ses petits enfants, sa famille et ses amis.

Une ambiance familiale très chaleureuse a ému toutes les personnes présentes à cette belle fête.

Un après-midi magnifique dont nous nous souviendrons longtemps.

Merci Madame SANNA-DI MARTINO, nous sommes fiers d'avoir pu partager ces moments intenses avec vous.

Le printemps a tenu toutes ses promesses à La Salvetat Saint-Gilles...

Depuis le début du printemps, la ville de La Salvetat a su proposer à ses habitants des animations diverses et variées.



- **Carnaval, le samedi 26 Mars** : des salvetains de tous âges, ont envahi les rues de la commune et ont défilé au rythme de la « Batucada » (percussions Brésiliennes) sous un grand soleil.
- **Concert Alsina, le samedi 16 Avril** : un vibrant hommage a été rendu à Claude Nougaro.
- **La traditionnelle chasse aux œufs, le dimanche 17 Avril**, autour de l'Espace Boris Vian, a réuni les petits salvetains. Une chasse aux indices, récompensée par un sac rempli d'œufs, et des animations leur étaient proposées.
- **Les cultures urbaines, le vendredi 22 Avril** : des représentations de concerts, de breakdance et un atelier de médiation

culturelle, ont été proposés afin de faire découvrir aux plus jeunes le monde des cultures urbaines.

- **L'exposition de peintures, le samedi 7 Mai** : à l'occasion du 100ème anniversaire de Boris Vian, la ville et Loisirs Éducation & Citoyenneté ont convié les salvetains au vernissage de l'exposition de peintures du Loisirs Éducation & Citoyenneté. Cette soirée a été rythmée par le trompettiste Dominique RIEUX pour accueillir chaleureusement le peintre Jean BÉRET.

De nombreux événements qui ont su ravir les plus jeunes comme les plus âgés !



Commémorations

Ces derniers mois, nous nous sommes recueillis sur le parvis de la Mairie, afin de commémorer :



Samedi 19 mars 2022
Fin de la guerre d'Algérie en 1962



Dimanche 8 mai 2022
Armistice de 1945



Vendredi 27 mai 2022 / Journée nationale de la Résistance de 1943



Tremplin Musical

Le samedi 28 mai 2022, lors du Tremplin Musical, nous avons eu la chance de découvrir des jeunes artistes venus d'horizons musicaux très différents, tous, aussi talentueux les uns que les autres. Le jury a tout de même dû se prononcer.

Voici les résultats de l'édition 2022 du Tremplin Musical :

- Pour la catégorie -18 ans, c'est le chanteur **Gabriel Hariz** qui, du haut de ses 16 ans, a su faire voyager les spectateurs avec deux interprétations à couper le souffle.



Gabriel Hariz



Elodie Pons



Sarah Tameli

- Pour la catégorie +18 ans, choisir un-e seul-e gagnant-e a été plus compliqué que prévu. Alors, pour la première fois, le jury a récompensé deux talents aux univers très différents : **Elodie Pons** et **Sarah Tameli** !

Merci à tous les participants du Tremplin qui, par leur passion et leur talent, ont réussi à nous faire partager leur univers.

Et surtout, un grand merci à :

- toute l'équipe technique,
- le Centre d'Animation Jeunesse,
- ainsi qu'à l'école de musique, qui ont pu assurer cette journée.



La Guinguette du château



Notre présidente, entourée de M. Le Maire, M. B. Cassagnet (Fondation du Patrimoine) et M. J.L. Rebière (Architecte en chef Monuments Historiques)

Le trimestre passé a été très chargé afin de pouvoir vous accueillir le 17 juin 2022 avec notre soirée festive « Tapas et Bandas » ainsi que l'ouverture exceptionnelle, le 21 juin, pour la fête de la musique organisée par la mairie, cette année, à la Guinguette.

Revenons sur ces 3 mois de préparation :

- élaboration d'une nouvelle carte pour pouvoir, malgré le contexte économique

difficile, vous proposer des plats à des prix attractifs,

- recherche d'animations qui, nous l'espérons, vous plairont au fil des week-ends.

Retrouvez la programmation prévue pour cette saison sur le flyer joint. Le 13 mai dernier, nous avons eu l'honneur et le privilège de participer à la cérémonie de la fin des travaux d'urgence et de stricte conservation du château.

À cette occasion, un chèque global de 64.737,60 € a été remis au profit de la restauration du Château de La Salvetat St-Gilles, comprenant tous les dons reçus et, notamment, les 10.000 € de la Guinguette du château, comme annoncé dans la précédente édition de ce journal, et correspondant au bénéfice réalisé lors de la saison 2021. En espérant que notre association vous amène, cette année encore, beaucoup de plaisir, n'hésitez pas, franchissez la porte du parc du château.

Venez nombreux vous détendre à la Guinguette du Château en famille, entre amis,

en écoutant de bons groupes musicaux, souvent locaux, et en dégustant les petits plats préparés par notre équipe.

Si nous avons pu remettre ces 10.000 € à la fondation du patrimoine pour la sauvegarde du château, c'est grâce à vous, clients, mais aussi grâce à une équipe de bénévoles qui s'investit dans la vie de notre association.

Venez nous rejoindre pour que notre association puisse l'année prochaine faire un don encore plus important pour la sauvegarde de notre Château.

Le Bureau



Facebook : LaGuinguette DuChateau

Site internet : languinguetteduchateau.fr

Mail : languinguetteduchateau@gmail.com

Fête locale de La Salvetat Saint-Gilles

Pour marquer la fin de l'été, La Salvetat sera en fête les 26, 27 et 28 août prochains.



Ce week-end se déroulera dans une ambiance festive autour de la fête foraine.

Au programme :

- **Vendredi 26 août :** Ouverture des festivités avec l'orchestre S LIVE.
- **Samedi 27 août :** La soirée sera animée par l'Orchestre MIAMI suivie d'un feu d'artifice, une fois la nuit tombée.
- **Dimanche 28 août :** La journée débutera par une commémoration sur le parvis de la Mairie suivie d'un apéritif. La fête reprendra autour de la salle Boris Vian le soir.

DJ NERKO clôturera ces trois jours de fête ! Nous vous attendons nombreux !

Pour plus d'informations, consultez le site de la Mairie www.lasalvetat31.fr.



Journées européennes du patrimoine

Médiévales 2022



Comme chaque année, nous vous invitons à venir découvrir les **fêtes Médiévales Salvétaines** qui se tiendront du **samedi 17 au dimanche 18 septembre 2022**, dans le parc du château.

Seul-e, en famille ou entre amis, venez profiter de ces deux journées remplies d'animations pour petits et grands.

Comme toujours, nous espérons vous voir encore plus nombreux.

À très bientôt !



Centre d'animation de la vie sociale F. Chopin

Samedi 9 Avril 2022 « Faîtes du jardin » au parc du château !

Un troc aux plantes, Késako ?? L'idée est simple, il s'agit de troquer des plants, graines, bulbes de toute nature, que ce soit légumes, plantes aromatiques, d'ornement, d'arbustes, que certains ont en



grand nombre et qu'ils souhaitent faire partager à d'autres jardiniers chevronnés ou bien faire découvrir à des débutants.

Le jardinage est une passion dévorante qui peut parfois coûter cher. Ici, aucun échange d'argent, mais un simple troc.

Ce rendez-vous a eu lieu le 9 Avril au « jardin du château » de La Salvétat Saint-Gilles : il a été surtout un temps d'échanges et de convivialité où les habitants ont troqué des plants avec des conseils de jardinage, des bonnes idées et des recettes.

Pour agrémenter le troc, des plants ont été soigneusement réalisés en amont par le CCAS, le service enfance, la crèche et le centre social.

Aussi, diverses animations ont ponctué cette journée :

- L'équipe de la crèche Caramel et Nougatine a proposé un espace « land'art ».
- L'équipe du service enfance de la peinture sur galets.
- L'espace jeux en bois a été animé par les animateurs de la ludothèque.
- Les bénévoles et les agents du centre social ont mis en place un espace pour jardiner et ont présenté les fonctions de l'hôtel à insectes.

Des intervenants ont participé à la richesse de ce moment :

- La compagnie « Chuchococto » a conté, en musique, pour les familles avec enfants.
- Dorianne HERERRA, herboriste, a proposé un espace tisanderie pour découvrir et

déguster des tisanes élaborées, discuter des plantes, prendre des conseils, rappeler tout simplement comment faire une bonne tisane avec les trésors de nos jardins !

Malgré une météo capricieuse, près de 250 personnes ont participé à cet événement.

Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la mise en œuvre de cette journée : Evelyne, Yvette, Laure, Odile, Yves, Simone...

Si vous souhaitez participer à l'organisation de la prochaine édition, n'hésitez pas à vous rapprocher du centre social - rue Frédéric Chopin - 05.34.52.70.96

centresocial.fchopin@grandouesttoulousain.fr



Opération tranquillité vacances

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre.

FAISONS ECHEC AUX VOLS !

Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre domicile, ou à la Brigade de Gendarmerie de Plaisance du Touch (17).

La Police Municipale effectue régulièrement des patrouilles et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie afin d'assurer votre sécurité.

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la Mairie : <https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/securete/police>.

Après l'avoir dûment remplie et signée, remettez-la en Mairie ou la Police Municipale.

Police Municipale

5 Rue Saint-Exupéry
Tél. 05.61.06.18.36

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

8h30-12h / 14h-17h30

Mercredi (Période scolaire) :

8h30-12h30 / 14h30-17h30

Mercredi (Hors période scolaire) :

8h30-12h / 14h-17h30

Le 1^{er} samedi du mois : 9h00-12h00





Frelon européen vs frelon asiatique

Frelon européen ou vespa crabro	Frelon asiatique ou vespa velutina
<p>Caractéristiques</p>  <p>De 2 à 4 cm, il ressemble à une grosse guêpe. Il a l'abdomen jaune avec des traits fins noirs et des pattes brunes.</p>	<p>Caractéristiques</p>  <p>De 2 à 3 cm, il a un aspect plus sombre. Son thorax est noir et marron. Il a un abdomen avec un anneau orange et les pattes jaunes.</p>
<p>Nid</p>  <p>Dans l'obscurité (tronc d'arbre, grenier, cave...). Le frelon européen attaque seulement s'il se sent en danger.</p>	<p>Nid</p>  <p>Plein jour : construit tout en haut d'un arbre, forme sphérique et blanchâtre. Plus le nid du frelon asiatique est grand, plus le périmètre à ne pas dépasser est élevé.</p>
	<p>Danger</p> <p>Le frelon asiatique représente un danger pour les abeilles, car ces dernières sont attaquées et tuées par l'espèce invasive. Il est ainsi la hantise des apiculteurs, et peut même être un danger pour la nature, car les abeilles participent au développement et à la préservation de la végétation, essentielle pour nous.</p>

Que ce soit le frelon européen ou asiatique, s'il vous pique :

Quels sont les symptômes ?

Une réaction apparaît rapidement avec un **gonflement** qui s'accompagne de démangeaisons. De plus, certaines personnes peuvent souffrir de **vomissements**, de **maux de tête** ou **une chute de tension**. Dans les cas les plus graves, la piqûre du frelon peut entraîner une réaction allergique avec un **choc anaphylactique** puis un **œdème de Quincke**.

Qu'est-il recommandé de faire, pour soulager la douleur ?

- **Approcher une source de chaleur** (sèche-cheveux, par exemple), en évitant de vous brûler, peut permettre de diminuer la douleur.
- **Désinfecter avec du savon** ou un antiseptique car cela provoque souvent une petite infection locale.
- **Si les symptômes persistent**, appelez le **15**.

Si la piqûre s'est produite sur la main, retirez les bagues et les bracelets pour ne pas gêner la circulation du sang si un gonflement se développe.

Comment se débarrasser d'un nid ?

Ne prenez pas de risques en essayant vous-même de l'éliminer.

La capture ainsi que la destruction des nids sont aujourd'hui confiées à des **professionnels**.

www.frelons-asiatiques.fr/societe/31-Haute-Garonne.html

Les moustiques, le retour !

Pour éviter d'être piqué(e) et pour se protéger des maladies susceptibles d'être transmises par les moustiques, des mesures sont indispensables pour diminuer le nombre de moustiques d'une zone infectée.

Au quotidien, pour diminuer le nombre de moustiques, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves (gîtes larvaires) :

- dans les jardins, **supprimez ou videz régulièrement les petits récipients** (vases,

soucoupes des pots de fleurs) ou remplissez-les de sable humide. Retournez aussi les arrosoirs ;

- **rangez à l'abri des averses tous les objets pouvant contenir de l'eau** (pneus, bâches plastique, jeux d'enfants) ;
- **veillez à la bonne évacuation de la pluie** (par exemple, en prévoyant une pente suffisante pour qu'elle ne stagne pas dans les gouttières). Couvrez également les bidons de récupération d'eau d'une moustiquaire ou d'un tissu fin, pour les rendre inaccessibles.





Vivre ensemble

Le respect des personnes, des lieux publics, des propriétés privées est indispensable à notre vie commune.

Le savoir-vivre et la politesse voudraient qu'il n'y ait nul besoin de réglementation. Mais la nature humaine est pleine de surprises ! Au point qu'il faille légiférer sur les sujets suivants.

Divagation de chien sur la voie publique

En cas d'intervention de la Mairie, lors de divagation de chien sur la voie publique, l'entreprise intervenante fera payer les frais engagés au propriétaire de l'animal.

Nuisances sonores



Pour les particuliers (article 5 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de :

8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- les samedis de :

9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de :

10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Pour les professionnels (article 4 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les engins bruyants sont autorisés entre 7h00 et 20h00. Ils sont interdits, toute la journée, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou toute dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Brûlage des végétaux du jardin

Il est interdit aux particuliers de faire brûler, dans leur jardin, à l'air libre :

- les déchets ménagers (papiers, emballages, cartons...),
- les déchets dits « verts » (l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures) ...

Les déchets verts doivent être **déposés en déchetterie** ou consultez le site de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain.

Brûler des végétaux :

- pollue l'air,
- trouble le voisinage (**fumées, odeurs...**)
- et génère des **risques d'incendie** importants

Trois bonnes raisons de respecter la loi ! Mais si ces raisons ne vous suffisent pas, le risque d'**amende jusqu'à 450 €** devrait finir de vous convaincre ! (extrait du site vos-droits.service-public.fr).

Restituons les trottoirs aux piétons !

Plusieurs Salvétains(es) nous interpellent régulièrement sur la difficulté de circuler

sur les trottoirs : impossible de circuler avec la poussette ou les jeunes enfants en raison de haies envahissantes, de poubelles qui traînent, ou de véhicules stationnés sans égard pour les piétons.

Comme le détaille l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Police Municipale intervient pour tout ce qui est relatif à la sûreté et à la commodité du passage dans les voies publiques y compris l'enlèvement des encombrements.

De la même manière, les propriétaires :

- d'un véhicule **stationné sur le trottoir**,
- ou d'une habitation d'où dépasserait une **végétation luxuriante**,

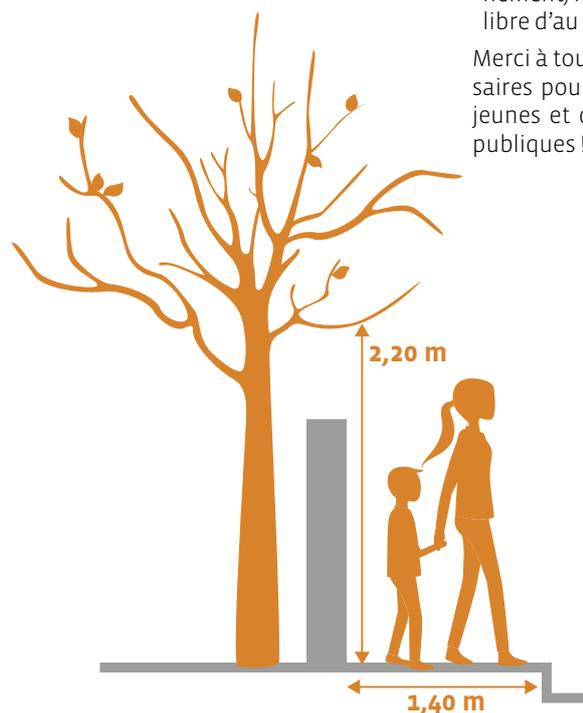
obligeant les piétons à s'engager sur la chaussée, seraient pénalement responsables en cas **d'accident** (article 121-3 du nouveau Code Pénal).

L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, précise les distances minimales à respecter pour la sécurité de tous :

- La **largeur** minimale du cheminement est de **1,40 mètre**, libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement.

- S'ils ne peuvent être évités sur le cheminement, les obstacles laissent un passage libre d'au moins **2,20 mètres de hauteur**.

Merci à tous de prendre les mesures nécessaires pour faciliter les déplacements des jeunes et des moins jeunes sur nos voies publiques !





TRAVAUX

Stade Municipal Jean Giraldou

La fin de la saison rugbystique étant arrivée, la municipalité a profité de ce moment, pour lancer des travaux importants d'assainissement et de drainage du terrain d'honneur du stade Jean Giraldou.

Lors de ces travaux, il a été implanté également un réseau d'arrosage automatique par aspersion, réalisé par les agents du CTM (centre technique municipal).

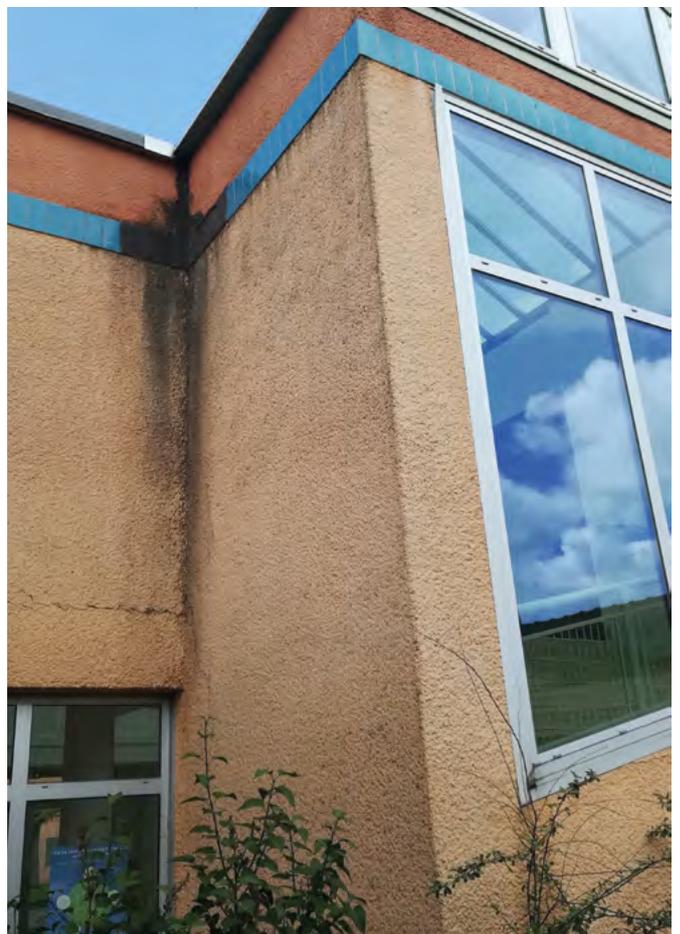
L'objectif est de réduire la consommation d'eau en permettant un arrosage automatique et programmable la nuit.



Ecole élémentaire Condorcet

Des travaux d'étanchéité ont été étudiés et programmés à l'Ecole Condorcet. Situé sur des parties difficilement accessibles, le chantier a nécessité le déploiement d'échafaudages pour intervenir sur la toiture du Hall et de la Bibliothèque pendant les vacances scolaires de Pâques.

Il s'agissait d'adapter et de remplacer des éléments de zinguerie présents sur une noue et sur un des chéneaux de la verrière.





Marché de plein vent

À l'issue de l'expérimentation de ces derniers mois sur la place Jean Jaurès, le marché de plein vent est revenu **place Jean Ferrat**, devant la salle Boris Vian, où un grand parking est à votre disposition.

De nombreux commerçants vous attendent chaque vendredi matin, de 7h30 à 13h00 environ.

Le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf Août), les élus sont à votre écoute, autour d'un café et de viennoiseries.



Compostez malin !

Le Grand Ouest Toulousain a distribué, entre avril et juin 2022, des composteurs sur l'ensemble des territoires de l'intercommunalité. Si vous êtes en possession de l'un de ces composteurs, quelques règles d'or sont à suivre pour bien réussir votre compost.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le compostage est un procédé naturel de décomposition de la matière organique. Au contact du sol, en présence d'eau et d'air, les micro-organismes vivant dans le sol transforment ces déchets en terreau fertile : le compost.

Trois règles d'or à suivre pour un compost réussi

- **Alternez les apports de déchets azotés et carbonés** et recouvrez-les de matières sèches (broyats).
- **Brassez et aérez les déchets** à chaque apport pour éviter le tassement et permettre aux micro-organismes de se développer.
- **Surveillez l'humidité du compost.** Le compost pris dans le poing doit être homogène et se détacher progressivement.
- S'il rend de l'eau lorsque vous serrez votre poing, il est trop humide, ajoutez des matières sèches.

- S'il est friable lorsque vous serrez votre poing, il est trop sec, arrosez-le un peu ou ajoutez des matières molles et humides.

**Le Grand Ouest Toulousain
Communauté de Communes**

TARIFS COMPOSTEURS

A compter du 1^{er} juillet 2022

Composteurs bois
(tarif unité TTC) :

- 180 litres : 15 €
- 320 litres : 25 €
- 600 litres : 40 €
- 800 litres (collectifs) : 50 €
- Pédagogique : 30 €

Composteurs plastique
(tarif unité TTC) :

- 320 litres : 15 €
- 800 litres : 30 €

Vermicomposteur et souche de vers (tarif unité TTC) : 25 €

Accessoires compostage
(tarif unité TTC) :

- Grille de fond : 45 €
- Aire grillage : 45 €
- Brass compost : 20 €





Faites le choix d'acheter local

Les commerçant-es et artisans contribuent au dynamisme et à l'économie des sept communes de l'intercommunalité. Pour les soutenir et vous permettre de consommer local, Le Grand Ouest Toulousain a développé la plateforme « J'achète dans ma ville ».

Des commerces plus visibles

Au total, la plateforme « J'achète dans ma ville » recense 300 commerces et artisans ainsi que des producteurs locaux. En suivant l'actualité de la plateforme, trouvez des bonnes adresses, des informations sur les nouvelles ouvertures, des idées cadeaux, des animations, etc. « J'achète dans ma ville » vous plonge également au cœur du savoir-faire des artisans avec des vidéos réalisées chez les artisans locaux.

En favorisant le commerce de proximité, vous participez, vous aussi, au dynamisme du territoire et à la création de l'emploi local.

Des commerçant-es et artisans accompagnés-es

Le Grand Ouest Toulousain accompagne les commerces et artisans dans la digitalisation pour leur permettre d'accéder à une clientèle de plus en plus connectée. Avec « J'achète dans ma ville », les commerces de proximité peuvent accéder gratuitement à un espace pour valoriser leur savoir-faire et devenir visible des consommateurs et consommatrices de tout le territoire. Le Grand Ouest Toulousain organise également des ateliers numériques pour accompagner la transition numérique des commerces de proximité.

Plus d'infos :

bit.ly/jachetedansmaville

Facebook : @jachetedansmaville



Le Grand Ouest Toulousain
Communauté de Communes

Agave : une succulente venue du Mexique !

Cette plante qui ne fleurit qu'une fois s'est développée chez un Salvétain !

Un phénomène plutôt rare est en train de se produire dans le jardin d'un Salvétain et devrait attirer les plus curieux.

Originaire du continent américain, principalement du Mexique, l'agave est une plante de la famille des Asparagaceae.

Cette plante grasse est monocarpique, c'est-à-dire qu'elle ne fleurit qu'une seule fois dans sa vie, en été, puis meurt.

En effet, sa floraison lui demande tellement d'énergie que la plante ne reste pas en vie après cela.

Cette floraison arrive lorsque la plante est assez âgée (plus de 10 ans).

Une chose est sûre, en cours de floraison, c'est une plante qui est loin de passer inaperçue !



Agave La Salvétat
Juin 2022
en cours de floraison

Exemple de floraison finale (ici en 2008 source <http://claude.dupras.com>)



Centre d'Animation Jeunesse

LE PASS-ÂGE

Depuis les dernières vacances d'hiver, le Centre d'Animation Jeunesse et le centre de Loisirs ont créé, ensemble, un nouvel accueil qui sera proposé pendant une semaine lors de chaque période de vacances.

Il a été créé afin de répondre aux besoins des jeunes de 9 à 13 ans. Il est issu des discussions entre la municipalité et les animateurs du territoire qui souhaitent adapter l'offre de loisirs à ce public qui, entre deux âges, est en demande à la fois d'autonomie et d'un cadre sécurisant.

Nous avons fait le choix de les accompagner et de permettre une continuité pédagogique par la mise en place d'un lien avec le centre de loisirs accueillant les enfants de 6 à 12 ans et le centre d'animation jeunesse (CAJ) qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans.

Cet accueil propose aux pré-ados de venir à la journée, de 7h30 à 18h30, avec une organisation (activités, repas, temps d'autonomies, etc.) adaptée à ce public.

Le PASS-ÂGE est un lieu de transmission de valeurs éducatives ayant trait à la vie en collectivité et répondant aux principes fondateurs de l'éducation populaire (respect, tolérance, initiative, citoyenneté...). Organisé sur le temps libre des jeunes, cet accueil est dédié aux activités ludiques, au plaisir d'être ensemble, à l'enrichissement de soi par et avec les autres.

LES ACTIVITÉS AU PASS-ÂGE

Lors des semaines dédiées au PASS-ÂGE, un programme d'activité divers et varié est réalisé par l'équipe d'animation.

Par exemple, ont été proposées des sorties (Bowling, Laser Game...), des activités sportives, des rencontres avec les associations locales (Ludothèque, club de taekwondo...).

Par ailleurs, les animateurs laissent place à la parole des jeunes afin qu'ils deviennent acteurs et auteurs de leur loisirs. En effet, ils leur ont permis de créer leurs propres activités : Escape Game qu'ils ont proposé aux jeunes adhérents du CAJ, des grands jeux de plein air, des ateliers radios, etc.



PRÉPARATION DE L'ÉTÉ AU CAJ

En plus d'un programme de vacances diversifié, cet été, le Centre d'Animation Jeunesse propose aux jeunes deux séjours !

Séjour passerelle à Mimizan

Durant les vacances d'été, les objectifs fixés par le Pass-âge se poursuivront lors d'un séjour organisé en lien avec le service enfance de la commune. En effet, nous proposons aux jeunes de **9 à 13 ans** de partir ensemble à Mimizan (Landes) du **11 au 15 juillet 2022**.

Ce séjour permettra aux jeunes de découvrir le littoral landais, de s'initier à des activités nautiques telles que le Body Board ou le Wave Ski, de profiter d'un coucher



Séjour Mimizan

de soleil lors d'une soirée sur une pirogue hawaïenne, ou encore de participer à une course d'orientation.

Séjour en Espagne

Pour les plus grands, le Centre d'Animation Jeunesse de La Salvetat Saint-Gilles invite les jeunes à participer à un séjour organisé par son opérateur, Loisirs, Education & Citoyenneté Grand sud. Celui-ci est proposé aux jeunes de **12 à 17 ans** et se déroulera à La Sierra de Guara (Espagne) du **25 au 30 juillet 2022**. Les jeunes auront l'occasion de s'initier à la vie en collectivité dans un camping à Bierge et de participer à des activités de plein air encadrées par des professionnels dans un cadre idyllique : Canyoning, randonnée aquatique, escalade...

Les animateurs diplômés chargés d'encadrer ce séjour animeront la vie quotidienne et les veillées de cette semaine de vacances afin de faire passer aux adolescents un moment inoubliable.



Contact :
Place Jean Ferrat
Tél : 05 61 07 14 61
jeunesse-lasalvetatstg@lecgs.org



Ecole Municipale de Musique et Ateliers d'arts plastiques

Développement de l'éducation artistique sur la commune.

Le calendrier estival de l'Ecole Municipale de Musique est bien chargé en cette fin d'année scolaire.

Après les traditionnelles apéro'ditions à l'espace Boris Vian, les évaluations battent leur plein dans le cadre pédagogique de l'école. L'école compte sa première diplômée au Brevet Musical Départemental en fin de premier cycle d'apprentissage, **Ludivine Lesire-Cabaniols**. Toute l'équipe la félicite.

Les évaluations se finissent début juin, et laissent place aux différents projets et spectacles.

La classe de flûtes traversières de Sabrina Verbeque participe au projet culturel Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud, la délégation de service public. Les élèves se sont rassemblés pendant les vacances de printemps afin de créer un environnement sonore original enregistré avec leur professeur. Le projet aboutira début juin, nous serons heureux de vous le partager.

Le succès des portes ouvertes « festiv'été » de l'an dernier encourage l'équipe à réitérer l'évènement du 13 au 17 juin 2022 dans le parc de l'espace Aimé Césaire ou à l'intérieur des locaux selon les conditions météorologiques. Les petits concerts, adressés aux familles des musiciens l'an dernier, seront accessibles cette fois au public.

L'école participe également à l'avant-scène de la fête de la musique le 21 juin en centre-ville.

Vous retrouverez également le traditionnel spectacle de fin d'année autour de **l'Histoire de La Musique, le 26 juin prochain à 17H30** salle Boris Vian, avec la participation des ateliers d'Arts Plastiques de Wilfrid Cadet.

La dernière semaine de Juin est consacrée aux réinscriptions des adhérents ainsi qu'aux demandes de renseignements pour la rentrée prochaine.

Du côté « Arts Plastiques » : La dernière exposition organisée par Wilfrid Cadet, avec l'aide de la municipalité, a été un grand succès. Ce fut l'occasion de célébrer **l'hommage à Boris Vian**.

Plus de 350 toiles d'artistes, et également des élèves de Wilfrid Cadet, ont été exposées.

Dominique Rieux célèbre trompettiste nous a honorés de sa présence lors du Vernissage le 7 mai 2022.

Vous trouverez l'actualité de l'école et des ateliers d'arts plastiques mise à jour sur le site de l'école de musique ainsi que sa page Facebook.



Festiv'été parc Aimé Césaire



Wilfrid Cadet - Expo Boris Vian



Classe de flûtes traversières « projet culturel LEC Grand Sud »



Association Lecture pour tous

Du nouveau à la Bibliothèque George SAND !

Depuis le 16 mai 2022, la Mairie a financé un nouveau logiciel de gestion de stock de la bibliothèque.

Désormais, vous pouvez enfin suivre toutes nos actualités : possibilité de consulter notre fonds, de réserver des livres à distance et faire des suggestions.

**Important :
Pour y accéder,
il faut être adhérent
à la bibliothèque.**

Puis renseigner votre nom (en majuscules sans le prénom), et pour la 1ère connexion le mot de passe est votre date de naissance.

Si vous avez des problèmes de connexion, merci de nous contacter aux horaires d'ouverture.

N'hésitez pas à venir admirer le réaménagement du coin enfants : plus convivial, bacs permettant aux jeunes lecteurs un accès adapté.

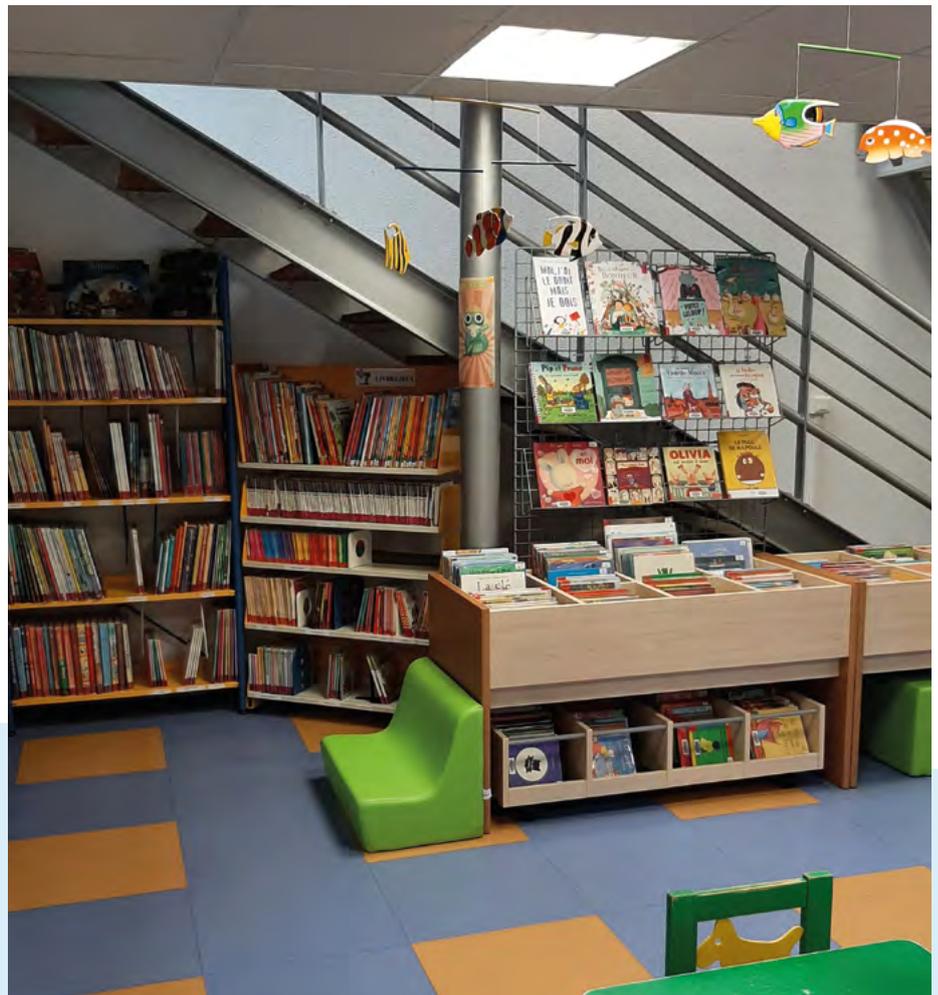
Pour rappel, la bibliothèque est accessible à tous, gratuitement, pour la consultation de livres sur place. Pour l'emprunt de livres, l'abonnement est nécessaire.

Lorsque la bibliothèque est fermée, une boîte à documents est à votre disposition à l'extérieur pour y déposer vos retours.

N'hésitez pas à venir nous voir. Nous vous accueillerons avec plaisir.

**Association Lecture Pour Tous
Avenue Frédéric Chopin
05 61 86 90 18**

Aller sur l'adresse <https://mediatheque-la-salvetat-saint-gilles.c3rb.org/>





Comité Alexis DANAN pour la protection de l'enfance

Prochain vide-grenier dimanche 11 sept. 2022

Le comité Alexis DANAN pour la protection de l'enfance organise son prochain vide-grenier le **dimanche 11 septembre 2022 à Plaisance du Touch - Place Du Bicentenaire**.

Les emplacements sont réservés aux habitants de Plaisance du Touch et de La Salvétat Saint-Gilles. Les inscriptions se dérouleront du 1^{er} juillet au 29 août 2022.



ATTENTION : le nombre de stands est limité, aussi les inscriptions pourraient être clôturées avant cette date.

Si vous souhaitez réserver un stand, nous vous invitons à contacter l'association à compter du **1^{er} juillet 2022** :

- par téléphone au 06 41 00 06 65
- ou par mail : alexis.danan31@gmail.com
- Si vous avez déjà participé à ce vide-grenier, un dossier d'inscription vous sera adressé automatiquement.

Pour le bon déroulement de cette journée, nous pouvons compter, depuis de nombreuses années, sur l'aide des bénévoles d'Atout Cœur : ils assureront la tenue de la buvette et du stand des grillades.

Cette manifestation est importante pour le Comité Alexis Danan car les bénéfices de cette journée sont nécessaires à l'équilibre du budget de l'association.

COMITÉ ALEXIS DANAN POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE
alexisdanan.toulouse.
pourlaprotectiondelenfance.com

Club de l'amitié Salvétain

« Ce n'est pas dans je ne sais quelle retraite que nous nous découvrirons : c'est sur la route, dans la ville, au milieu de la foule, chose parmi les choses, homme parmi les hommes » JP SARTRE

Le Club de l'AMITIÉ vous offre le plaisir de rencontrer le passé (grottes, châteaux, musées), le présent (restaurant, balade sur l'eau, rencontres, partage dans le jeu et l'échange...) et le futur avec l'approche des nouvelles technologies (fabriques, artisanat...). À intensifier au programme 2023 (Espace, communication...).

Nos adhérents savent que le Club est partisan de la mutualisation des offres communales qui sont fort nombreuses et intéressantes, et comme il est vrai que nous craignons de sortir après le coucher du soleil, et que nous devons remplir nos journées, la proposition d'encore plus d'activités par une approche avec les autres animateurs de la vie sociale est initiée :

- Le **Centre Frédéric CHOPIN** nous offre de multiples activités à partager, même en juillet.
- Le **CINEMA ECRAN 7** nous ouvre ses portes à des heures plus adaptées à notre position de retraités (1 jeudi après-midi/par mois).
- Il y a aussi le théâtre « **LE PREAU** », quelquefois le dimanche après-midi.

Venez nous voir et vous saurez.

LA GUINGUETTE, le 15 juillet 2022 qui, faute de thé dansant en juin, nous permet, sur un beau plancher, une après-sieste gratuite, musicalement adaptée à nos âges, qui se prolongera dans la soirée, entrecoupée, si vous le souhaitez, par un dîner (payant) à votre convenance, au pied du château, sous les arbres.

Pour vivre une retraite heureuse, prenez soin de vous. Mangez bien, faites de l'exercice, reposez-vous, pour être au top de votre forme et pour profiter pleinement de votre temps.

Mai 2022 nous aura permis de nous retrouver pour fêter les Mamans et les Papas au

son de l'accordéon et d'un bon déjeuner. Il en sera de même le **6 Décembre 2022**, pour le repas de NOËL.



Dégustation de plat régional du Béarn

Les grandes fêtes traditionnelles ne sont pas les seules raisons de nous retrouver autour d'une table, plaisir qui sera renouvelé les **21 juin et 20 septembre 2022**, suivi de jeux, mais aussi le **8 septembre 2022**, sur l'eau, le **6 octobre 2022** pour déguster les richesses comestibles ariégeoises.

Les **THÉ DANSANT** permettent aux amateurs de faire de l'exercice (25/09-30/10-27/11-18/12) et les **CONCOURS DE BELOTE** (12/09 - 3 & 31/10 - 28/11 - 19/12) d'assouplir les doigts des compétiteurs.

CEPENDANT, un point négatif : le séjour à Mimizan n'a pas attiré les 20 participants attendus, aussi avons-nous dû l'annuler.

Les amateurs d'escapade se sont vu proposer un séjour à IBIZA, plus onéreux mais plus dépayasant.

La fin de l'année nous apportera un autre choix d'évasion. Il ne faut pas se leurrer mais l'Espagne reste le pays le plus attractif financièrement. Combien de temps encore ?

Le Club de l'AMITIÉ se veut actif et plein de propositions nouvelles. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à venir les partager. Nous sommes dans le local Dominique BEDET, tous les mardis après-midi.

Même si la COVID a freiné les envies de rencontres et de participation à la vie collective, les réticences à se côtoyer, nous nous voulons gais et partageurs. Vous serez les bienvenus.

Amicalement Vôtre.

Contact

Mail : elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr

Téléphone : 06 84 76 73 88 (J. AMANS)

Téléphone : 06 81 57 59 42 (Elisabeth)



Apéritif après le thé dansant



Entraide Partage Travail

Bientôt une nouvelle corde à son arc



De plus en plus souvent, des EHPAD font appel à l'association pour des besoins croissants et urgents en personnel. Nos salariés interviennent essentiellement sur des postes d'agent de service. Cependant, notre personnel, faute de formation adéquate, ne peut aider les équipes en place à assister les résidents dans les actes de leur vie quotidienne. Ce sera bientôt possible grâce à la formation professionnalisante « intervenant en EHPAD » qu'Entraide Partage Travail va proposer en partenariat avec le GRETA.

L'association projette donc de recruter, d'ici septembre 2022, entre 4 et 8 personnes ayant pour projet de travailler en EHPAD sur des postes d'agent de service hospitalier. La formation va durer 4 jours et a pour objectif de sensibiliser les futures recrues aux gestes techniques de

base de la prise en charge des personnes âgées en EHPAD. Grâce à un partenariat avec des établissements de notre territoire, les personnes formées intégreront ensuite une structure accueillant des personnes âgées dépendantes.

Entre théorie et pratique

Les formateurs seront des professionnels : auxiliaire de vie, aide-soignant, infirmière, ou psychologue. Ils aborderont plusieurs thématiques telles que l'alimentation de la personne âgée, l'aide à la toilette, l'ergonomie ou la relation avec la personne âgée. Des apports théoriques mais aussi de la pratique avec des jeux de rôles, des études de cas, et l'utilisation d'un simulateur de vieillissement. La formation s'effectuera à Toulouse, au sein du lycée Déodat de Séverac, dans des salles de classe et sur des plateaux techniques (chambres médicalisées).

Informations pratiques

Aucun pré-requis n'est attendu, si ce n'est la motivation ! Le coût de la formation sera entièrement pris en charge par l'association.

Les personnes intéressées ou qui souhaitent de plus amples renseignements peuvent contacter Entraide Partage Travail au **05 61 86 78 22** ou envoyer un mail à contact@entraide-partage.com

Le recrutement est en cours, n'hésitez pas à nous contacter rapidement, nombre de places limité !

Léa PASTOR

Directrice d'Entraide Partage Travail

Loisirs Rencontres Réflexions

De belles expositions

Après notre participation, comme chaque année, au **CARNAVAL de La Salvetat, le dernier trimestre d'activités de LRR, avant la coupure d'été, a été intense.**

Tout d'abord, un voyage le **30 mars 2022** avec deux sites dans le Tarn :

- Le musée « **LE RÊVE DU PASSÉ** » : 5000 fèves de gâteaux des rois exposées selon 75 thèmes différents, dans des décors composés d'objets anciens.
- Ensuite, **METALLICA**, Centre de Formation transmettant les savoir-faire en Métallurgie Artisanale et Forge de coutellerie/Tailanderie : un lieu unique où les maîtres d'œuvre ont reçu des distinctions reconnaissant leur niveau d'excellence.

Fin avril 2022, une visite pleine de découvertes de l'HÔTEL DIEU : le musée de l'Histoire de la Médecine et l'expo des 50 ANS du SAMU, créé par Le Professeur VIRENQUE qui nous a fait l'honneur d'être notre guide. Passionnant et enrichissant.

En juin 2022, une visite au Musée ST RAYMOND avec l'exposition MITHRA. Une plongée au cœur d'un culte romain.

À admirer :

- les sculptures exceptionnelles du Louvre, découvertes il y a plus d'un siècle à Sidon,
- des œuvres espagnoles et portugaises qui n'ont jamais été exposées en France,
- ainsi que des trouvailles plus récentes comme les objets archéologiques provenant du sanctuaire d'Angers.



Expo 50 ans du SAMU



Musée Histoire de la Médecine



Exposition Mithra - Louvre



MJC Le Caméléon

Invitation samedi 2 juillet 2022

L'Equipe de la MJC vous propose, pour terminer cette saison 2021-2022, de venir partager une journée avec le **spectacle de Fin d'Année** couplé avec une session **portes ouvertes** pour présenter les activités de la prochaine saison. Des préinscriptions pourront être prises à cette occasion.

Nous vous attendons nombreux **Same-di 2 juillet, de 16h à 21h, au Château de Capéran** - 312, route de La Salvetat Saint-Gilles à Fontenilles (près du Col-lège Galilée).

La journée se terminera par un apéritif.

Informations ...

DÉMÉNAGEMENT

Fin juillet 2022, nous quitterons nos locaux de l'avenue des Capitouls, à côté d'Intermarché, pour occuper les locaux modulaires installés à côté du terrain de rugby de La Salvetat.

En accord avec la mairie, toutes les activités seront réparties dans les salles communales.

GONGÉS ANNUELS

La MJC sera fermée du 1er au 21 Août 2022 inclus.

RÉINSCRIPTIONS

À partir de fin août 2022, les réinscriptions pourront se faire dans les nouveaux locaux ou par internet.

RENTRÉE 2022-2023

Comme chaque année, à la suite du Forum des associations qui aura lieu début septembre, les différentes activités nouvelles ou renouvelées recommenceront dans les locaux prêtés par la commune.

Le dimanche, lendemain du Forum, la MJC tiendra sa journée « portes ouvertes » prévue pour les inscriptions et renseignements complémentaires.

Contact :

MJC Le Caméléon

26 Avenue des Capitouls

31880 La Salvetat St-Gilles

Mail : mjc.lecameleon@hotmail.fr

Tél : 07 82 26 96 79

Page Facebook

Site web : www.mjclecameleon.com

MAM « Pirouette Cacahouète »

La Maison d'Assistantes Maternelles fête ses cinq ans !



Il y a 5 ans, le 1er février 2017, la première Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de La Salvetat Saint-Gilles accueillait ses premiers enfants.

Nous sommes deux assistantes maternelles agréées : Nathalie, auxiliaire de puériculture et aide-soignante ayant travaillé aux urgences adultes du CHU Purpan, et Marion, CAP petite enfance. Nous nous sommes rencontrées en crèche à Colomiers et, depuis dix ans, nous sommes amies dans la vie et binôme de travail.

Grâce à notre dynamisme et notre bienveillance, notre duo compte bien faire perdurer la MAM pendant de nombreuses années.

Nous accueillons des enfants âgés de deux mois à l'âge d'entrée à l'école maternelle dans une ambiance conviviale et familiale qui nous ressemble.

Nous louons une maison proche de l'avenue des Italiens. Cet environnement est dédié à l'accueil des enfants, adapté et aménagé pour favoriser l'éveil et l'épanouissement de chacun en toute sécurité.

Un accueil individuel et personnalisé sera proposé tout en étant dans un mini-groupe. Petit effectif qui permet aussi d'avoir un lien privilégié avec les parents.

Le mercredi 15 juin 2022, à partir de 17h30, à la MAM, nous accueillerons et remercierons infiniment les parents qui nous ont fait et qui nous font confiance depuis ces cinq années. Ils ont participé et participent grandement à la réussite de notre MAM.

Nous remercierons aussi vivement la municipalité et plus particulièrement Monsieur le Maire qui nous honorera de sa présence ainsi que son adjoint au service petite enfance et collaborateurs des services association, du Relais Petite Enfance, de la ludothèque ... qui nous soutiennent dans notre projet.

Cette année, la MAM est complète mais des places vont se libérer pour la rentrée de septembre 2023.

Contact :

Nathalie LEPRON

Présidente de l'association

3 impasse du Soulor

mam.pirouettecacahouete@gmail.com



Association des parents d'élèves des écoles Marie Curie & Condorcet



En cette fin d'année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves MC² se mobilise sur plusieurs opérations.

Le stand de crêpes, gâteaux et bonbons, tenu par les pirates de MC² lors du Carnaval de La Salvetat, a connu une affluence record ! Il faut dire que nous n'avons pas ménagé nos efforts, tant pour être en accord avec le thème de la mer choisi cette année, que par une production de crêpes et gâteaux sans précédent.

Merci à tous les parents et rendez-vous l'année prochaine !

Le vendredi 13 mai 2022, pour la deuxième année consécutive, de nombreux Salvetains sont venus récupérer, sur le terre-plein devant l'École Condorcet, leurs commandes de plants de fleurs, fraises, et autres aromatiques achetés auprès d'une hortultrice locale. Nous remercions tous les jardiniers ainsi que les parents qui se sont investis dans cette belle opération !

Samedi 18 juin 2022 a lieu la traditionnelle Kermesse des écoles Marie Curie et Condorcet.

Après deux ans d'absence, les enfants des deux écoles ont hâte de découvrir, pour certains, et redécouvrir, pour d'autres, les stands et animations intégralement gratuits que l'association MC² leur propose (jeux, parcours, quiz, atelier maquillage...).



Entre autres nouveautés cette année, une tombola est organisée au cours de cette journée. Nous en profitons pour remercier vivement tous les commerçants qui ont offert des lots !

Les parents pourront se détendre à la buvette et partager un dîner convivial.

Le succès de cette journée n'est possible que grâce à la forte implication de tous les parents qui ont organisé les animations et qui ont confectionné des gâteaux offerts aux enfants pour le goûter !



La fin de l'année scolaire ne doit pas faire oublier la rentrée à venir et, pour que les parents sirotent sereinement leurs mojitos

au bord de l'eau jusqu'au dernier jour sans stresser pour l'achat des fournitures scolaires, MC² a pensé à tout : grâce au partenariat avec le site **Scoreo**, il suffit d'aller sur le site, de trouver la liste de fournitures de sa classe que nous avons pré renseignée et de choisir les articles dont vous avez besoin !

De même, n'oubliez pas de commander vos étiquettes pour marquer les affaires scolaires de vos enfants mais aussi leurs vêtements sur le site **ludilabel.fr** (10 % de réduction grâce au code ASSO-APE-FR-YVO-HUB). C'est utile pour l'école, l'ALAE mais aussi en colo ou même en famille quand on se retrouve avec tous les cousins !

Après le repos estival, nous reprendrons nos activités dès la rentrée.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie des écoles et rejoindre l'association, notez dès à présent la date de notre assemblée générale. Elle aura lieu le 4 octobre 2022 à la salle annexe Boris Vian.

Nous vous souhaitons un bel été pendant lequel vous pouvez continuer à nous suivre sur <https://www.facebook.com/MC2salvetat>.

Cyclo Salvétain

La randonnée Alain Savoldelli

C'est avec beaucoup d'émotion que le Cyclo Salvétain a organisé le 27 mars dernier sa traditionnelle randonnée annuelle. Émotion due aux retrouvailles avec cette fête après 2 ans de crise sanitaire et émotion également par l'hommage rendu à Alain Savoldelli, disparu en 2021, qui fût président de notre association pendant 12 années.

Ils étaient 277 participants à venir de tous les clubs de la région Toulousaine mais aussi à titre individuel. Le beau temps était de la partie. Tout le monde a profité du petit café au départ, du ravitaillement à la salle de fêtes de Pompiac et de la collation à l'arrivée.

Après l'effort, le réconfort !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Prochainement, fin juin 2022, les plus « costauds » d'entre nous iront faire la traversée des Alpes, du nord au sud en franchissant les cols les plus mythiques.

Les autres ne manqueront pas de participer aux événements prévus prochainement avec, des cyclosporives, des sorties délocalisées, en attendant les séjours de Septembre et Octobre 2022 respectivement en Corrèze et à Gaillac.





Les Tagadas

Retour pour nos trekkeuses

Ce projet, que nous attendions depuis 2 ans, a eu lieu du 30 mars au 6 avril 2022 dans le désert de Lompoul au Sénégal.

Nous étions 58 équipes de 3 filles venues de France, Canada, Suisse, ou encore de Belgique, pour vivre cette aventure hors du commun.

La solidarité fut au cœur de l'évènement et de belles causes furent défendues et portées par toutes (Cancer du sein et Cap Eco Solidaire à l'école Keur Maïmouna de Saly). 6 jours de programme fort en émotions et, félicitations à notre équipe qui n'a pas démerité.

Nous remercions Désert Tour pour son engagement et son organisation sans faille.

Merci également à tous les donateurs sans qui nous n'aurions pas pu réaliser ce trek, et un grand merci à la municipalité de La Salvetat qui fut à nos côtés.

Rose Trip
Association Les Tagadas



Cathy, Sylvette, Danièle



L'Ouest Toulousain Basket

En Pré-nationale garçon !



Le samedi 23 avril 2022, l'équipe 1 masculine de l'OTB a joué son dernier match de la saison régulière face à Villefranche de Rouergue (2ème) dans son gymnase.

Un match capital pour les deux équipes puisque le gagnant de ce duel se voyait obtenir le fameux ticket, tant convoité, pour aller jouer la saison prochaine en pré nationale (6ème niveau des championnats seniors).

Un match qui se déroulait chez le dauphin, où l'OTB était attendu au tournant par un public aveyronnais venu en nombre.

C'était sans compter sur la présence du public Otébiste qui n'a pas hésité à faire le déplacement en bus pour soutenir son équipe. Des supporters, certes inférieurs en nombre, qui ont su donner de la voix !

Malgré un goal-average favorable de 11 points obtenu au match aller, les intentions de la troupe à Bruno Haetty, le coach, n'étaient pas de se reposer sur cette mince avance mais, bien au contraire, de s'imposer chez son solide adversaire.

Sur le parquet, on assiste à un début de match dominé par l'OTB mais les Villefranchois recollent au score et repassent même devant pour mener de 6 unités à la mi-temps.

Dès le retour sur le parquet, les hommes de coach Bruno mettent un coup d'accélérateur et font vaciller Villefranche.

Dans le dernier quart-temps, l'OTB éteint tout espoir dans les yeux de son adversaire, à l'image de son jeune intérieur (Grégoire) et de ses deux énormes contres qui enflamment le public Otébiste.

C'est ainsi qu'après plusieurs années de travail et d'attente, le club a enfin pu savourer comme il se doit cette montée aussi méritée qu'attendue. Il ne manque plus qu'à aller chercher le titre de champion d'Occitanie, dont la finale se déroulera le 11 juin 2022 à PERPIGNAN, pour parfaire le tableau.

Le club OUEST TOULOUSAIN BASKET tient à remercier les mairies de La Salvetat Saint-Gilles, Plaisance-du-Touch et Fonsorbes, ses sponsors, ses licenciés et son public qui l'ont suivi dans cette aventure humaine et sportive.

Merci à cette équipe de nous avoir fait vibrer tout au long de cette saison extraordinaire en espérant qu'elle se termine sur le titre de champion OCCITANIE de Régional 2.

Bravo les garçons ! Vous êtes l'OTB, nous sommes l'OTB.

Pour tout renseignement : <https://www.ouest-toulousain-basket.fr/>



Les échos du Racing Club Salvetat Plaisance

Journée festive des écoles de rugby

Au stade Jean Giraldou, samedi 9 avril 2022, s'est déroulée la journée de clôture des écoles de rugby des moins de 8 et 10 ans du comité de Haute-Garonne, de la couronne ouest toulousaine des huit clubs de Colomiers à Muret.

Des rencontres avec plus de 400 enfants ont eu lieu entre froid, ondées et rayons de soleil qui n'ont pas freiné les ardeurs de ces jeunes sportifs puisqu'à l'issue de cette journée ils ont tous reçu une médaille.

« C'est une journée très familiale, pour accueillir tout ce monde, les bénévoles sont très sollicités ainsi que les parents...

pour un débat de qualité et une opposition de style entre le pack salvetaïn et les attaquants ariégeois. Le RCSP s'offre une belle victoire sur le score de 22-17 face à l'US Tarascon pour le dernier match à domicile de la saison en 8^e de finale Occitanie.

Cette belle journée a permis au RCSP de mettre à l'honneur :

- ses bénévoles, qui investissent précieusement leur temps pour le bon fonctionnement du club tout au long de l'année,
- et les partenaires qui soutiennent le club et la vie associative locale.

Ils ont été invités à cette belle journée pour un grand repas d'avant-match, confectionné par un traiteur, et ensuite un beau match de rugby.

Voyageurs Salvetaïns

Les voyageurs Salvetaïns sont en compétition !

Aux premiers beaux jours, tous les oiseaux sont impatients de reprendre de longues volées. Les pigeons voyageurs ne font pas exception.



Dès les premières matinées ensoleillées de mars, l'impatience se faisait sentir dans les colombiers. La saison de chasse passée, il était temps de reprendre les entraînements puis enchaîner la saison des concours qui se déroulent pleinement à l'heure ou paraissent ces lignes.

La Salvetat Saint-Gilles est également qualifiée par la Fédération Française de Colombophilie pour des départs de compétitions qui se font sur le parking du collège Galilée.

Le 1er mai 2022, les sociétés colombophiles de la région PACA (Saint Gilles, Marseille, Toulon, Nice...) sont venues lâcher 3200 pigeons qui se sont envolés à 7h30 pour rejoindre leur colombier respectif.

À 12h30, 80 % de l'effectif avaient rejoint leurs pénates.

Au calendrier, deux compétitions ont eu lieu les 29 mai et 18 juin 2022, deux autres compétitions auront lieu les **10 et 17 juillet 2022** (régions Bretagne et Normandie, entre autres).

Contact

Voyageurs Salvetaïns

Tel : 06 13 18 68 22,

Mail : pigeon-voyageur@laposte.net

Internet : <http://pigeonvoyageur.fr/>



Il y a 80 animateurs présents aujourd'hui, détaille Philippe Gensane, vice-président du club et responsable de l'école de rugby. Notre club a 150 licenciés et 33 bénévoles ».

« De mai à juin, c'est une période réservée aux tournois des clubs, avec aussi diverses interventions auprès du centre aéré et de l'école des Trois-Chênes pour faire découvrir le rugby. Avec des initiations sur le terrain, pour les enfants qui veulent s'essayer, et avec le collège de La Salvetat, on va accueillir les 4^e pour des olympiades où ils découvriront plusieurs sports dont le rugby », conclut le vice-président.

Journée « partenaires et bénévoles »

Au stade Jean Giraldou, dimanche 17 avril 2022, sous un soleil radieux, Philippe Dubourdieu au micro, la banda du Lherm pour donner le ton, des oriflammes, des cornes de brume et des supporters enthousiastes

Le RCSP tient encore à remercier toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement du club et qui continuent à le faire grandir.

Après une magnifique saison de l'équipe fanion, le RCSP monte en Fédérale 3.

Félicitations à tous !





Association Sportive de Taekwondo

Une saison 2022 au plus haut niveau pour Mathys Thiramany avec les Mondiaux Poomsae en Corée et Gymnasiades en Normandie.

Après plus d'une saison sportive perturbée par la pandémie de Covid-19 qui avait causé l'arrêt des entraînements au club, et après une reprise progressive avec le respect des règles sanitaires, Mathys avait terminé sa saison junior avec le titre de vice-champion d'Europe Poomsae par équipe en 2021 à Seixal, Portugal.

Pour cette nouvelle saison, Mathys réalise, avec succès, un changement de catégorie en senior U30 en se classant 3e au championnat de France 2022 en individuel, et champion de France par équipe.

Des bons résultats aux échéances Internationales lui permettent d'être sélectionné par équipe pour les Mondiaux Poomsae qui se sont déroulés du 21 au 24 avril 2022 à Goyang en Corée du Sud, pays d'origine du taekwondo et du Kukkiwon à Séoul, lieu emblématique où siège la fédération mondiale.

Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'édition 2022 de ce championnat du Monde Poomsae a réuni 62 nations, dont 21 Européennes, et plus de 800 athlètes, dont 24 venus défendre les couleurs de la France.

Du très haut niveau où, au classement des médailles, domine incontestablement la République de Corée puis la République de Chine suivi des Etats-Unis d'Amérique et de l'Espagne.



Deux belles médailles de bronze pour la France en individuel femme +65 ans et pair mixte +30 ans. Une récompense spéciale de combativité pour l'équipe d'Ukraine représentée par 2 jeunes, cadet et cadette, avec leur coach national.

Mathys, en équipe trio, termine 10e sur 20 et se classe 2e européen derrière l'équipe Allemande. Résultat honorable et une participation qui restera une expérience inoubliable et très enrichissante pour l'avenir avec un bon espoir de podium au championnat d'Europe 2023.

Déjà un exploit en soi d'avoir côtoyé l'élite mondiale et après, voilà 1 an, que la discipline Poomsae a été reconnue sport de haut niveau par le Ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport, Mathys ne s'arrête pas en si bon chemin et a représenté à nouveau la France au Gymnasiades du 14 au 22 mai 2022 et cette fois-ci en catégorie Poomsae Individuel.

Cet événement international, aussi appelé Jeux Olympiques Scolaires, a réuni 3500 lycéens âgés de 15 à 18 ans, venus de 80 pays et engagés dans 19 sports différents.

Mathys peut toujours compter sur tout le soutien du club de l'ASTKD de La Salvetat Saint-Gilles pour encore une belle échéance avec l'équipe de France.

Contact :

M. Foucat 06 14 54 91 78

Président du club M. Dacosta 0561073934

Facebook : Astkd31

Email : astaekwondo@neuf.fr



Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre VOISIN

En ce mois de mai 2022 où je vous écris ces lignes et peu de temps avant les prochaines élections législatives, il me paraît important de revenir sur la dernière élection présidentielle. Les français ont fait le choix, pour une grande majorité de reconduire Emmanuel MACRON dans ses fonctions de Président de la République.

En tant qu'élu local, je me félicite de ce choix. Il appartient désormais aux communes de déployer tous les moyens mis à leur disposition afin de travailler main dans la main avec les services de l'Etat. Pour dynamiser les territoires, stimuler l'attractivité de notre commune, accompagner le retour des services essentiels et s'inscrire dans le projet « Petites villes de demain », il est nécessaire que M. Ardériu et son équipe majoritaire abandonne leur posture dogmatique de refus.

Sur la Salvetat Saint-Gilles, nous pouvons nous féliciter d'une participation au-dessus de la moyenne nationale (81 % pour le premier tour et 77 % pour le second).

Ce n'est malheureusement pas cela que nous retiendrons de l'élection sur notre commune. En effet, La Salvetat Saint-Gilles a été la seule ville de Haute-Garonne à voir l'annulation pure et simple d'une partie de ses votes. Le bureau de vote numéro 1 situé dans la salle du conseil municipal, a vu ses 512 voix non comptabilisées par le Conseil Constitutionnel. « Une erreur humaine s'est produite au moment de détailler les voix obtenues par les candidats » (article de La Dépêche du Midi daté du 28/04/2022).

Si l'erreur humaine peut être compréhensible, par contre, le silence du maire M. François Ardériu, qui présidait le bureau de vote en question, est totalement inadmissible. Aucune excuse envers les 512 salvetains dont l'expression démocratique n'a pu être prise en compte.

Ce n'est pas par de tels procédés que l'on pourra encourager les français à reprendre confiance envers leurs élus et favoriser la participation citoyenne.

Je finis cette expression libre pour revenir sur un sujet qui concerne l'ensemble des administrés : la sécurité. Depuis des années, de nombreux citoyens, élus, tirent en vain la sonnette d'alarme quant à l'inaction de la Mairie sur ce sujet. Lors du Conseil Municipal du 25 mai 2022, j'ai interrogé M. le Maire sur sa vision de la Police Municipale et sur le plan d'action qu'il comptait mettre en place pour conforter le bien-être de ses concitoyens. Aucune réponse claire ne prenant la mesure de la situation et des solutions à proposer n'a été apportée.

Pour une liste politique qui se définit comme « citoyenne », François Ardériu, premier magistrat de la ville, et son équipe, semblent bien éloignés des préoccupations quotidiennes des salvetains.

Contact : p.voisin.salvetat@gmail.com

Votre Salvetat 2020

Chers concitoyens

Nous sommes dans une période très compliquée : un Covid toujours présent, une guerre en Ukraine, une inflation qui rabote le pouvoir d'achat, une élection présidentielle frustrante pour les français.

Parlons de la situation de La Salvetat.

Tout d'abord, le rapport de la Cour Régionale des Comptes épingle la gestion de l'équipe municipale dirigée par François Ardériu :

« Le pilotage communal souffre d'un défaut d'ingénierie d'autant plus handicapant que la commune s'est engagée dans des procédures complexes, porteuses de risques financiers et juridiques. »

Pour les finances : « Lors de son précédent contrôle, la chambre avait alerté sur la nécessité de maîtriser davantage la progression des charges de gestion. Or la situation s'est dégradée sur la période sous revue, l'exécution des budgets ne permettant plus de dégager d'autofinancement. Le redressement constaté en 2020, lié principalement au relèvement du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, est insuffisant. Le maintien du niveau des investissements a été possible par la mobilisation d'un fonds de roulement historiquement élevé et le recours à l'emprunt, mais le niveau de l'encours n'est plus soutenable et la mobilisation du levier de la dette apparaît difficile avant 2026. Les réserves se sont tariées, et les délais de versement de certaines subventions ont réduit les marges de trésorerie, contraignant la collectivité à allonger substantiellement ses délais de paiement. Cette situation confirme la nécessité d'adopter une stratégie financière pluriannuelle précise sur le plan opérationnel, qui passe par une analyse approfondie des charges de fonctionnement. »

Ce que nous dénonçons depuis des années est donc confirmé par la CRC. Qu'envisage la majorité municipale ?

Autre difficulté à La Salvetat : L'Apouticayre, quartier sacrifié par l'équipe Majoritaire, où les incivilités, les trafics et même les agressions « pourrissent » la vie des habitants. Où sont la police et les élus ? Quand vont-ils régler ces problèmes ? Pour mémoire, la vente des terrains de ce quartier a permis à François Ardériu et ses colistiers de trouver une réserve de 3 millions d'Euros dans les caisses de la Mairie en 2014 (voir CRC 2014).

Sujet favorisant l'élection de François Ardériu en 2014 : **Le Château**. Ce dernier a été « sauvé » grâce aux aides de l'Etat, de la région, du département et une petite participation communale. Coût des travaux environ 1.5M€. Après avoir refait le « chapeau » il faut renforcer les fondations pour une estimation de 1M€. Qui va payer et pour quel usage ? Pour tout projet bien mené, il faut avoir un objectif final, un estimatif des travaux, des subventions sur le long terme et un calendrier de réalisation. Aujourd'hui il n'en est rien. Nous avons une estimation de 5 à 8M€ pour rénover le château et l'utiliser avec une ouverture au public. L'hilarité du maire sur notre estimatif montre son incapacité à mener un projet de cette envergure. Nous constatons que pour 2.5M€, on empêche juste le château de s'écrouler. Et maintenant ?

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

Le 6 juin 2022

Votre Salvetat 2020



FESTIVAL

LA SALVETAT
EN SCENE

8 - 9 - 10

Juillet